Lettre d’informations cellule France mobilités Bretagne

Octobre 2022

# Rendez-vous cellule France mobilité Bretagne

Nous vous proposons de lancer un rendez-vous mensuel sur la communauté de travail d’Expertises.territoires. Le premier aura lieu le **mardi 22 novembre de 9h à 10h** et aura pour thème **le comité des partenaires.**

L’idée de ces rendez-vous est que vous puissiez échanger entre territoires sur vos questionnements, retours d’expérience, difficultés. Les membres de la cellule seront présents (en fonction de leur disponibilité) pour vous apporter des éléments complémentaires (points réglementaires, exemples d’autres régions, ressources documentaires, etc.).

Pour participer, il faut, au préalable faire partie de la communauté « France mobilité Bretagne » sur Expertises.territoires. Il faut pour cela créer un compte sur Expertises.territoires. Pour vous inscrire, rendez-vous sur [expertises-territoires.fr](https://www.expertises-territoires.fr/) puis en descendant dans la page « je m’inscris ».

N’hésitez pas à contacter la cellule en cas de problème : [bretagne@francemobilite.fr](mailto:bretagne@francemobilite.fr)

# Publications

Le club des villes et territoires cyclables et marchables vient de (re)publier son annuaire des acteurs économiques de la filière vélo, référençant dans chaque région le tissu industriel du cycle (assemblage, composants, accessoires, mobilier urbain, stationnement vélo) mais également les services vélo, les systèmes d'information et de comptage, les expertises et conseils et les organismes de formation. Les organisations nationales et internationales impliquées sont également indiquées.

<https://villes-cyclables.org/mediacenter/uploads/annuaire-cycling-web.pdf?version=99e91c5d>

**L’Ademe a publié des documents sur les mobilités actives :**

* **Télécharger la Elettre DR Bretagne spéciale Mobilités actives :** [ademe-et-vous-26-juin-2022.pdf](https://bretagne.ademe.fr/sites/default/files/ademe-et-vous-26-juin-2022.pdf)
* Disponibilité des **guides [avelo] « développer la culture vélo dans les territoires » et « développer le système vélo dans les territoires » avec la déclinaison régionale / Guide « système vélo » Bretagne Référence : 011565**
* Encourager et accompagner la mobilité à vélo des collégiens et lycéens viennent d’être mis en ligne : <https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/5801-encourager-et-accompagner-la-mobilite-a-velo-des-collegiens-et-des-lyceens.html>

Vous pouvez les présenter lors de vos prochaines manifestations, les télécharger à partir des liens suivants ou les commander auprès de Karine Gastard : [karine.gastard@ademe.fr](mailto:karine.gastard@ademe.fr), en précisant le nombre d’exemplaires.

**Liens vers la librairie ADEME :**

|  |  |
| --- | --- |
| Guide « culture vélo » | <https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/4664-developper-la-culture-velo-dans-les-territoires-9791029717871.html> |
| Guide « système vélo » national | <https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/4425-developper-le-systeme-velo-dans-les-territoires-9791029718083.html> |
| Guide « système vélo » Bretagne | <https://librairie.ademe.fr/mobilite-et-transport/5082-developper-le-systeme-velo-en-region-bretagne-9791029718380.html> |

**Publication d’un livret « La rue pour tous ! »**

L’association Droit au Vélo vient de publier un  [livret "la rue pour tous"](https://droitauvelo.org/La-rue-pour-tous) (en collaboration avec l’ADEME Haut de France, le Cerema et Rue de l'Avenir) à destination des associations, collectivités, élus et techniciens… Ce document vise à parler des évolutions législatives du code de la rue, de l'intérêt des différents aménagements en faveur des modes actifs et la place de chacun dans l'espace public. Il est complété par une plaquette plus légère, grand public, reprenant le contenu du livret, voici le document concerné : <https://droitauvelo.org/La-Rue-pour-tous-vers-un-espace-public-apaise> (

**Vélo & Territoires lancent une version intéractive de ses Atlas régionaux**

Cet outil désormais dynamique est centré autour de quatre indicateurs : [suivi des schémas régionaux](https://www.velo-territoires.org/observatoires/observatoire-national-des-veloroutes-et-voies-vertes/), [fréquentation](https://www.velo-territoires.org/observatoires/plateforme-nationale-de-frequentation/), stationnement en gare et [indicateur de cyclabilité de la voirie](https://www.velo-territoires.org/actualite/2022/05/11/indicateur-de-cyclabilite/). Il viendra s’enrichir progressivement de nombreux autres éléments. Vélo & Territoires réalise ce travail de collecte, traitement et mise en valeur de données pour outiller, inspirer et accompagner les politiques cyclables des régions adhérentes à l’association (du coup manquent Haut de France et Occitanie…).

[https://www.velo-territoires.org/actualite/2022/07/05/velo-territoires-lance-version-interactive-de-atlas-regionaux/#](https://www.velo-territoires.org/actualite/2022/07/05/velo-territoires-lance-version-interactive-de-atlas-regionaux/)

**Le CVTCM publie 2 dossiers, en partenariat avec l’ADEME :**

Cohabitation apaisée Marche-Vélo : <https://villes-cyclables.org/mediacenter/uploads/dossier-expert-version-definitive.pdf?version=c7e8c98d>

Développer le vélo dans les QPV : <https://villes-cyclables.org/comment-developper-le-velo-dans-les-quartiers-politique-de-la-ville-qpv->

**CAPAMOB : diagnostiquer les mobilités en territoire peu dense**  
Le Cerema met en place une méthode pour accompagner les collectivités en charge de l’organisation des mobilités (Autorités organisatrices de la mobilité ou AOM), dans le diagnostic des mobilités de leur territoire. Elle s’adresse en particulier aux collectivités situées en dehors des grandes agglomérations : les villes moyennes, les territoires ruraux et peu denses.

Appelée CAPAMOB, elle prend la forme d’un outil web qui guide les acteurs dans la démarche, qu’ils soient seuls ou en équipe. Gratuit et accessible aux non-spécialistes, CAPAMOB permet de conduire l’utilisateur dans l’élaboration d’un pré-diagnostic ou un diagnostic, préalable à la réalisation d’un plan de mobilité simplifié ou d’une stratégie de mobilité.

CAPAMOB est évolutif. Sa première [version est disponible en ligne](https://capamob.cerema.fr/) depuis le 7 juin 2022. Elle sera améliorée progressivement, notamment par des tests réalisés avec des collectivités durant l’année, et plus globalement par le retour des utilisateurs. A moyen terme elle pourra être enrichie par des modules complémentaires, et doublée d'un volet comparable à celui du diagnostic, qui portera sur le plan d'actions de mobilité.

**Plan de mobilité : observatoire et cartographie des plans de mobilité**   
  
Dans le domaine de la connaissance des plans de déplacements urbains (PDU) et des plans de mobilité (PDM) des grandes agglomérations, le Cerema intervient depuis une dizaine d’années dans le recensement des plans existants et en cours de réalisation.

Les informations collectées sont rassemblées dans une base de données sous forme de tableau, accessible en ligne et mis à jour à chaque recensement annuel. Afin de rendre ces informations plus lisibles, plus faciles à utiliser, le Cerema ouvre le site [Plans de mobilité](https://plans-mobilite.cerema.fr/).

Il permet d’avoir accès à des analyses de synthèse à l’échelle nationale, à une fonction de filtres avec lesquels l’utilisateur peut regrouper les plans qui l’intéressent, ainsi qu’aux informations de détail sur chaque plan via une fiche dédiée.

**Agromob : ensemble favorisons les comportements de mobilité durable**

A découvrir sur un autre territoire : le dispositif AGREMOB : [Agremob – Ensemble, favorisons des comportements de mobilité durable](http://www.agremob.com)

C’est un collectif d’acteurs qui a pour ambition de vous accompagner vers une mobilité plus durable !

Au programme :

Vous aider :

* à prendre conscience des enjeux liés à la mobilité,
* à questionner vos habitudes de déplacements,
* … et trouver des alternatives plus durables (oui c’est possible !).

Mais pas que !

Notre objectif c’est aussi de permettre l’émergence de nouveaux projets ou offres d’écomobilité grâce à l’expertise de structures partenaires du programme.

# Formations

Mise à disposition une **Formation ECONRJ33 -**« **Préparer le dialogue social sur le thème de la mobilité grâce à la réalisation d’un plan de mobilité employeur** » à destination de toutes structures de votre territoire voulant proposer à ses salariés un plan de mobilité. Vous trouverez le contenu en pièce jointe – Merci de contacter Laurence Ferrette : [laurence.ferrette@ademe.fr](mailto:laurence.ferrette@ademe.fr)

► [Plus d’informations et s’inscrire à la formation](https://formations.ademe.fr/solutions/stage.php?folid=26&stageid=4805&search=econrj33#sessions)

# Evénements

**Ehop – covoiturage – 15 novembre à Rosporden**

Ehop organise un événement sur le covoiturage du quotidien le 15 novembre 2022 à Rosporden.

Programme et inscription en suivant le lien via l’image ci-dessous.

[C:\Users\alexandre.strauss\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.MSO\46E30F85.tmp](https://ehop.bzh/actualites/covoiturage-de-proximite-retour-sur-trois-ans-dinnovation-sociale-en-bretagne)

**Fabrique des mobilités – Journée mobilités durables – 15 novembre à Brest.**

Programme et inscription : [ici](https://fabmobzh.hypotheses.org/journee-mobilites-durables).

# Appels à projets – financements

Pour obtenir des aides pour vos initiatives en faveur du vélo en sollicitant par exemple l’une des sources suivantes :

* [Le Fonds Mobilités Actives – Continuités cyclables](https://www.ecologie.gouv.fr/appels-projets-fonds-mobilites-actives-amenagements-cyclables) est mobilisable pour vos projets d’aménagements cyclables. Il est accessible via des appels à projets annuels, à [retrouver sur le site de votre DREAL](https://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/les-aides-aux-projets-r1325.html)
* La [Dotation Spéciale à l’Investissement Locale (DSIL)](https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/mesures/dotation-soutien-investissement-local-dsil), réservée aux communes, aux EPCI et aux PETR, sur demande auprès de votre préfecture de département, pour vos projets d’aménagements cyclables (bandes, pistes, réseaux express vélo…), d’acquisition de vélos de tous types, et de stationnements vélo sécurisés.
* Le programme [ALVEOLE Plus](https://programme-alveole.com/) porté la FUB pour financer la réalisation de stationnements vélo sécurisés au sein des pôles d’intermodalité, dans les établissements scolaires et universitaires, dans les logements sociaux ainsi qu’à proximité des établissements publics.
* La plateforme [Aides Territoires](https://aides-territoires.beta.gouv.fr/) pour découvrir les aides disponibles existantes sur diverses thématiques.
* Le programme CEE [O’VELO](https://energies-demain.com/programme-ovelo/#:~:text=O'v%C3%A9lO%20est%20un%20programme,suivre%20leur%20politique%20cyclable%20territoriale.) est un programme national de promotion du Vélo pour les déplacements du quotidien, aussi bien au sein des entreprises pour favoriser des déplacements domicile-travail décarbonés qu’auprès des collectivités afin de les aider à élaborer et suivre leur politique cyclable territoriale. Le dispositif GoodWatt s’adresse aux employeurs qu'ils soient privés ou publics.

**Veuillez trouver ci-joint le programme Vélotourisme.**

La mise en ligne du programme devrait être très rapidement opérationnelle, l’information vous sera transmise dès que possible : <https://developper-velotourisme.ademe.fr/>



Parallèlement, ces informations seront diffusées à l’ensemble des lauréats AVELO 1 et 2, ainsi qu’aux lauréats TENMOD.

Deux webinaires dédiés aux porteurs de projet du programme Vélotourisme sont programmés les :

* 9 Novembre de 11H à 12H
* 14 Novembre de 11H à 12H

**Génération Vélo accompagne les collectivités dans le déploiement du Savoir Rouler à Vélo (SRAV)**

L’apprentissage du vélo dès le plus jeune âge est un enjeu primordial pour pérenniser son usage à l’âge adulte. Il permet d’inscrire durablement la pratique du vélo comme moyen de transport quotidien, pratique, écologique et bon pour la santé. C’est l’objectif du dispositif d’Etat le Savoir Rouler à Vélo : grâce à une formation dédiée, les enfants de 6 à 11 ans apprennent à se déplacer à vélo de manière autonome. Pour soutenir les collectivités dans cette démarche, le programme Génération Vélo vous propose une offre de co-financement et des formations.

Porté par la FUB et financé par les Certificats d’Economies d’Energie (CEE), Génération Vélo est dédié à 100% au développement du Savoir Rouler à Vélo. Mathieu Baudry, animateur du programme pour la Bretagne est votre contact régional pour le programme. Vous retrouverez ses coordonnées et toutes les informations sur le site <www.generationvelo.fr>